

Orléans → Vivre sa ville

CÉRÉMONIES ■ Les obsèques de l'un des cerveaux du génocide des Tutsi au Rwanda devaient avoir lieu aujourd'hui

Report des funérailles de Monsieur Z

La famille de Protais Zigiranyirazo a décidé de reporter les obsèques prévues aujourd'hui. Elle a saisi le tribunal administratif pour contester l'interdiction d'inhumation décidée par la mairie d'Orléans. L'audience se tiendra aujourd'hui.

Nicolas Da Cunha

nicolas.dacunha@centrefrance.com

Parfois, la lourdeur d'un dossier se mesure à son nombre de rebondissements. Celui de l'inhumation de Protais Zigiranyirazo, l'un des cerveaux du génocide des Tutsi au Rwanda en 1994, révélé par *La République du Centre*, le confirme.

Il faut dire que l'ancien beau-frère du président rwandais Juvénal Habyarimana, assassiné dans un attentat contre son avion présidentiel, a été condamné à une peine de 20 ans en 2008 par le Tribunal pénal international pour le Rwanda.

Acquitté un an plus tard pour des motifs procéduraux, il a terminé sa vie en résidence surveillée au Niger. Il y est décédé le 3 août 2025 à 87 ans.

Parce que sa femme et ses enfants sont installés à



RELIGION. L'office devait se tenir, aujourd'hui, dans l'église Saint-Paterne. PHOTO NICOLAS DA CUNHA

Orléans, la famille avait imaginé des obsèques dans cette ville en programmant une cérémonie religieuse, aujourd'hui, à 11 heures, à l'église Saint-Paterne, avant une inhumation au grand cimetière d'Orléans. Elles sont finalement reportées.

Elles dépendront, désormais, de la décision du tribunal administratif qui se penchera, aujourd'hui à 9 heures, sur le référé déposé par la veuve du défunt. Elle attaque l'arrêté du maire divers droite d'Orléans, Serge Grouard, signé mardi.

Celui-ci interdit l'inhumation de Protais Zigiranyirazo au grand cimetière d'Orléans en évoquant « le risque grave de troubles à l'ordre public qu'elle est susceptible de provoquer et la possibilité sérieuse que la sépulture de Monsieur Protais Zigiranyirazo

devienne un lieu de rassemblement ou de glorification pour les auteurs et complices du génocide rwandais. »

« Ni eucharistie ni témoignages lors de la célébration »

À son tour, hier, le maire communiste de Saran, Mathieu Gallois, est intervenu dans ce dossier. Pour contourner la difficulté d'une inhumation à Orléans, la famille de Monsieur Z, l'un des responsables du génocide des Tutsi, avait projeté une cérémonie au cimetière des Ifs, le corps reposant à Saran. Le maire s'oppose catégoriquement à une crémation aux Ifs.

Ces funérailles embarrassent. La sphère politique, associative. Mais pas seulement. L'évêque d'Orléans, Monseigneur Jacques Blaquart, lui, a annoncé ne pas vouloir célébrer la cérémonie religieuse à Saint-Paterne.

Dans un communiqué transmis hier, « l'évêque

d'Orléans a notifié des restrictions, notamment qu'il n'y ait ni eucharistie ni témoignages lors de la célébration », indique le diocèse d'Orléans-Loiret.

Mgr Blaquart autorise, néanmoins, « ce temps de prière. L'Église redit que toute personne défunte, quelle que soit sa vie passée, a droit de recevoir une prière pour le salut de son âme, le jugement définitif étant dans les mains de Dieu ».

Le diocèse poursuit : « Au regard de la condamnation par l'Église de toute forme de crime contre l'Humanité, devant le drame du génocide au Rwanda, Mgr Blaquart insiste sur l'importance du repentir et des responsabilités individuelles et porte dans sa prière les personnes souffrant encore aujourd'hui des conséquences de ce drame. »

Finalement, aucun office ne se tiendra aujourd'hui. Le temps ne rendra pas caducs les propos de l'évêque. Peu importe la date de report des obsèques. Le tribunal administratif permettra, aujourd'hui, d'en savoir plus. Du moins, concernant l'inhumation. ■